



## **LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR**

### **POUR CONSTITUTION DU DEPOT DE CANDIDATURE**

#### **Candidat Locataire :**

---

##### **POUR TOUS :**

- Fiche de renseignement (remise par l'agence)
- Carte d'identité ou permis de séjour
- 6 dernières quittances de loyers ou attestation de paiement de loyer. Les quittances dites « manuscrites » devront impérativement comporter les noms, adresse et téléphone du bailleur.
- Taxe foncière (si propriétaire)
- RIB

##### **POUR LE LOCATAIRE SALARIE :**

- Attestation employeur (précisant que le locataire est titulaire d'un contrat de travail, en CDI ou en CDD, qu'il n'est en période d'essai, ni en période de préavis, le montant de son salaire brut annuel ou mensuel, sa date d'embauche)
- 3 derniers bulletins de salaire
- 2 derniers avis d'imposition (les 4 pages)
- Pour les commerçants : extraits Kbis
- Carte d'étudiant pour les étudiants

##### **POUR LE LOCATAIRE EXERCANT UNE PROFESSION NON SALARIEE RETRAITE OU PENSIONNE**

- L'avis d'inscription au répertoire des métiers, au registre du commerce ou copie de la carte professionnelle
- 2 derniers avis d'imposition (les 4 pages)
- 2 derniers bilans et comptes de résultat
- Pour les commerçants : extraits Kbis
- les bulletins de pensions des trois derniers mois

##### **POUR LE LOCATAIRE ETUDIANT**

- Carte d'étudiant pour les étudiants



## Caution

---

- Fiche de renseignement (remise par l'agence) et dossier de cautionnement (remis par l'agence avec un texte à retranscrire de façon manuscrite par la personne qui se porte caution)
- Carte d'identité ou permis de séjour
- 6 dernières quittances de loyers ou attestation de paiement de loyer. Les quittances dites « manuscrites » devront impérativement comporter les noms, adresse et téléphone du bailleur.
- Taxe foncière (si propriétaire)
- RIB

### POUR LA CAUTION SALARIEE :

- Attestation employeur (précisant que la caution est titulaire d'un contrat de travail, en CDI ou en CDD, qu'il n'est ni en période d'essai, ni en période de préavis, le montant de son salaire brut annuel ou mensuel, sa date d'embauche)
- 3 derniers bulletins de salaire
- 2 derniers avis d'imposition (les 4 pages)
- Pour les commerçants : extraits Kbis

### POUR LA CAUTION EXERCANT UNE PROFESSION NON SALARIE, RETRAITEE OU PENSIONNEE

- L'avis d'inscription au répertoire des métiers, au registre du commerce ou copie de la carte professionnelle
- 2 derniers avis d'imposition (les 4 pages)
- 2 derniers bilans et comptes de résultat
- Pour les commerçants : extraits Kbis
- les bulletins de pensions des trois derniers mois

### LORSQUE LE DOSSIER EST RETENU :

**Attestation d'assurance obligatoire pour la remise des clés à  
nous faxer au 02 41 87 77 09**

**ou sur [contact@acb-immobilier-angers.fr](mailto:contact@acb-immobilier-angers.fr)**

## Numéros utiles lors de l'emménagement :

---

EDF : 09 69 32 15 15 – Taper 2  
GDF : 0810 800 801  
France Télécom : 1014

Site internet pour les déménagements : en une seule déclaration cinq administrations sont avisées le fisc, la CAF, la CPAM, les ASSEDIC, les bureaux du Service national.

La connexion se fait sur : <http://www.changement-adresse.gouv.fr>